



CGG

Société anonyme au capital de 5 854 573 €

Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine – 75 015 Paris

969 202 241 R.C.S. Paris

**Communiqué relatif à la rémunération de Mme Sophie ZURQUIYAH nommée
Directeur Général de CGG à compter du 26 avril 2018**

Paris, le 29 mars 2018.

Le Conseil d'administration de la Société réuni le 23 mars 2018 a décidé de nommer Mme Sophie ZURQUIYAH en qualité de Directeur Général de la Société en remplacement de M. Jean-Georges MALCOR. Cette nomination prendra effet à l'issue de l'assemblée générale annuelle convoquée pour le 26 avril 2018. Le Conseil a également fixé le cadre de sa future rémunération qu'il arrêtera dans le détail lors de la réunion qu'il tiendra à l'issue de l'assemblée générale du 26 avril 2018. Cette rémunération est conforme à la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux pour 2018 et soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale. La rémunération de Mme Sophie ZURQUIYAH s'articulera, notamment, autour des éléments suivants :

Rémunération fixe :

Mme Sophie ZURQUIYAH percevra une rémunération fixe de 630 000 €, identique à celle de son prédécesseur. Elle bénéficiera également d'une voiture de fonction. Cette rémunération lui sera versée prorata temporis sur l'exercice 2018 à compter du 26 avril.

Rémunération variable :

La rémunération variable Mme Sophie ZURQUIYAH, pour l'exercice 2018, sera déterminée par le Conseil, sur proposition du Comité de Nomination-Rémunération au premier trimestre 2019, sur la base des comptes arrêtés de l'exercice 2018. Cette partie variable sera soumise à la réalisation d'objectifs individuels et financiers qui seront fixés par le Conseil d'administration qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale du 26 avril prochain. Sa rémunération cible représentera 100% de sa rémunération fixe. Son paiement sera subordonné à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Options de souscription d'actions et actions gratuites soumises à conditions de performance :

Mme Sophie ZURQUIYAH bénéficiera d'une attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites. Ces attributions seront soumises à des conditions de performance qui seront fixées par le Conseil d'administration lors desdites attributions. Ces attributions sont soumises à l'approbation préalable des résolutions relatives aux attributions d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites qui seront présentées à l'Assemblée Générale du 26 avril 2018.

Engagement de non-concurrence :

Mme Sophie ZURQUIYAH sera également assujettie à un engagement de non-concurrence que le Conseil d'administration pourra mettre en œuvre en cas de départ du groupe de cette

dernière. Cet engagement s'appliquera aux activités de services d'acquisition, de traitement ou d'interprétation de données géophysiques, ou de fourniture d'équipements ou de produits conçus pour l'acquisition, le traitement ou l'interprétation de données géophysiques, et impliquant la contribution de l'intéressée à des projets ou à des activités dans le même domaine que ceux auxquels elle a participé au sein du Groupe CGG. En contrepartie de cet engagement qui sera conclu pour une durée de dix-huit mois à compter de sa date de départ du Groupe, Mme Sophie ZURQUIYAH recevrait une indemnité correspondant à 100% de sa rémunération annuelle de référence.

Avantages dus à raison de la cessation du mandat social de Directeur Général

Mme Sophie ZURQUIYAH bénéficiera d'une indemnité contractuelle en cas de départ du Groupe selon des conditions qui seront déterminées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 26 avril 2018, à l'issue de l'Assemblée Générale.

Régime de prévoyance général obligatoire et régime de retraite supplémentaire à adhésion obligatoire

Mme Sophie ZURQUIYAH pourra bénéficier des régimes de prévoyance applicable aux salariés du groupe et du régime de retraite supplémentaire à adhésion obligatoire applicable aux cadres dirigeants du Groupe depuis le 1er janvier 2005 (Article 83 du Code Général des Impôts) dans les conditions qui seront déterminées par le Conseil d'administration devant se tenir le 26 avril prochain à l'issue de l'Assemblée Générale.

Contact CGG : Secrétariat Général,
 Tour Maine Montparnasse,
 33 avenue du Maine - 75 015 Paris